

La norme du français et sa diffusion dans l'histoire

Études réunies et éditées par Dorothee Aquino-Weber,
Sara Cotelli Kureth et Carine Skupien Dekens



HONORÉ CHAMPION
PARIS

LES GRAMMAIRES REFLÈTENT-ELLES L'ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE QU'ELLES DÉCRIVENT ?

Christian Surcouf
Université de Lausanne

1. INTRODUCTION

Dans son manuel d'introduction à la linguistique Soutet (1995 : 178) mentionne *Le Bon usage*, qu'il envisage comme «grammaire descriptive de référence». Le caractère descriptif de l'ouvrage de Grevisse et Goosse (2008) est effectivement revendiqué dans l'avant-propos de 1986 (reproduit dans les éditions suivantes), où, pour l'auteur, il s'agit de «fournir une description du français moderne aussi complète que possible», même si apparaissent parallèlement «des jugements normatifs fondés sur l'observation de l'usage, des usages». Pour Goosse, *Le Bon usage* «doit sa renommée à la nouveauté de ses principes (observer d'abord); à la solidité de son information sur la langue réelle» (Grevisse et Goosse, 2008 : «Avant-propos», 12^e édition). Si l'on retient l'ambition d'une description «aussi complète que possible» de la «langue réelle», résultant de l'observation («observer d'abord»), on peut s'étonner de la nature des exemples retenus par les auteurs (voir Cappeau, 2010 : 123-124):

Les exemples ont été en partie renouvelés. [...] La douzième édition emprunte notamment des textes à des écrivains que Grevisse ne citait pas [...]. Certains de ces noms montrent que la langue écrite non littéraire [...] aura une place accrue, ce à quoi contribuent aussi un musicien comme Berlioz, un peintre comme Cézanne, [...], etc. (Grevisse et Goosse, 2008 : «Avant-propos» n. p.)

Bien que Goosse signale s'être «efforcé de tenir compte plus systématiquement des niveaux et des registres» et que «quelques exemples oraux ont été introduits» (*ibid.*), n'y aurait-il pas là une

contradiction avec ce qui est affirmé dans le corps de l'ouvrage quelques pages plus loin :

C'est l'aspect oral qui définit avant tout le langage : certaines langues n'ont pas d'expression écrite ; pour les langues qui connaissent les deux formes, l'oral précède l'écrit, que l'on envisage l'histoire de ces langues ou l'apprentissage de la langue maternelle par un individu. (Grevisse et Goosse, 2008 : 12)

Que les auteurs justifient indirectement la pauvreté du traitement réservé aux données orales en ajoutant immédiatement « Mais antérieurement ne veut pas dire supériorité » illustre la tension entre ambition descriptiviste d'inspiration linguistique d'une part et inscription dans une longue tradition prescriptiviste de l'autre¹. La question est alors de savoir ce que décrit effectivement ce type de grammaire. Qu'en serait-il des grammaires linguistiques ? Seraient-elles épistémologiquement plus cohérentes en réservant à la langue actuelle incarnée dans les pratiques orales la place qu'elle mérite ? En définitive, si l'on envisage la langue dans son évolution, les explications des grammaires reflètent-elles l'état de développement de l'objet qu'elles sont censées décrire en synchronie ?

2. LES ENJEUX DE LA DESCRIPTION

2.1. DESCRIPTION ET PRESCRIPTION

Si, d'un point de vue scientifique, on considère que « la première tâche du linguiste est d'observer et de décrire » (Martin, 2002 : 19), et qu'on constate qu'une grammaire comme *Le Bon usage* peut à la fois revendiquer de *décrire* la « langue réelle » tout en illustrant ses descriptions d'exemples littéraires, épistémologiquement, se pose alors la question de savoir ce que signifie exactement *descriptif* :

L'adjectif *descriptif* est employé après *étude, recherche, linguistique* pour désigner une méthode d'analyse qui s'attache à rendre compte des seules phrases réalisées, issues d'un corpus représentatif en dehors de toute intention normative ou de préoccupations historiques. (Dubois et al., 1994 : 138-139)

Les auteurs précisent ainsi que « la grammaire descriptive s'oppose à la grammaire normative, qui ajoute des contraintes sociales d'utilisation

¹ En quatrième de couverture, il est précisé qu'« en 1936 paraissait la première édition du *Bon usage*, conçu dans l'esprit de Vaugelas ».

aux règles qu'elle établit» (*ibid.* : 139). Une telle conception s'offrirait alors comme garantie du caractère scientifique de la linguistique :

Modern linguists utterly reject prescriptivism, and their investigations are based instead upon descriptivism. In a descriptivist approach, we try to describe the facts of linguistic behaviour exactly as we find them [...]. Descriptivism is a central tenet of what we regard as a scientific approach to the study of language: the very first requirement in any scholarly investigation is to get the facts right. Prescriptivism, in great contrast, is not a scientific approach. (Trask, 2007 : 69-70)

En focalisant sur une partie de la réalité langagière – celle de productions écrites issues d'œuvres d'auteurs publiés –, *Le Bon usage* ne peut dès lors prétendre au statut de «grammaire descriptive» que lui reconnaît pourtant Soutet (1995 : 178). Idéalement, en synchronie (aux XX^e et XXI^e siècles²), que devrait décrire une grammaire à visée linguistique ou pédagogique pour mériter le qualificatif de *descriptive*?

2.2. DÉCRIRE QUOI? (1) PREMIÈRE RÉFLEXION SUR LA QUÊTE D'UN IDÉAL ÉPISTÉMOLOGIQUE DE LA DESCRIPTION

Si l'on peut aisément s'accorder sur l'objectif scientifique consistant pour la linguistique à décrire «la langue réelle» – pour reprendre les termes de Grevisse et Goosse (2008) –, une telle expression est loin d'être univoque. Nous n'évoquerons pas ici les problèmes de délimitation de l'objet à décrire, ni l'illusion d'unicité et d'homogénéité (cf. Gadet, 1996 : 3s) engendrée par l'usage de l'article défini dans «la langue», «le français», «l'objet-langue». Cependant, au moins depuis Saussure (de) (1994 : 45s), la linguistique pose comme fondamental de reconnaître à l'oral la primauté sur l'écrit, à la fois phylo- et ontogénétiquement. À ces deux dimensions s'en ajoute une troisième d'ordre quantitatif étant donné que pour la plupart des locuteurs, c'est «sous sa forme parlée que la langue est le plus largement partagée» (Blanche-Benveniste, 2003 : 317)³. Pour

² Ici, «synchronie» sera toujours utilisé en référence à l'époque actuelle.

³ En moyennant les résultats de huit des dix études nord-américaines mentionnées par Worthington et Fitch-Hauser (2018 : 6, tableau 1-1), s'échelonnant de 1926 à 2008, et portant sur le temps consacré quotidiennement aux quatre activités langagières – écouter, parler, lire, écrire – écouter occupe en moyenne 50% du temps éveillé, parler 24%, lire 14%, et écrire 12%. En somme, même chez le type de public sondé – plutôt fortement lettré (essentiellement des étudiants) –, conformément à ce qu'écrit Blanche-Benveniste, la dimension orale occupe les trois quarts du temps des interactions langagières.

ces trois raisons⁴, dans l'absolu, se contraindre à décrire le français parlé, c'est garantir une description de la langue telle qu'elle est pratiquée *actuellement* dans le quotidien de dizaines de millions de francophones. Une telle approche permettrait alors d'offrir en synchronie une présentation conforme à la réalité des usages. En d'autres termes, si la linguistique était épistémologiquement cohérente dans sa démarche, la priorité devrait *toujours* être donnée à la langue parlée à la fois dans les descriptions et les exemples. Cependant, comme le constate Benzitoun (2008 : 330), « dans la tradition grammaticale de langue française, les exemples sont très souvent littéraires et très rarement oraux ». Si le prestige accordé à l'écrit dans nos sociétés est en partie responsable de cette situation, là n'est pas le seul obstacle que rencontrent linguistes et grammairiens dans la description du français parlé.

2.3. DÉCRIRE AVEC QUOI ?

Bien qu'en science, la discussion sur le type de média servant à la construction des savoirs n'ait qu'un intérêt épistémologique limité, tel n'est pas le cas en linguistique. La langue s'y retrouve en effet investie d'un double statut, faisant à la fois office d'*objet à décrire* et d'*outil de description* (remplissant alors une fonction métalangagière). À ce double statut se greffe par ailleurs la possibilité dans les langues pourvues d'un système d'écriture de recourir à la langue – objet ou outil – sous deux formes distinctes : orale et écrite. En découlent les quatre configurations suivantes, où il y a congruence entre l'objet et l'outil lorsque les deux sont de même nature :

	Langue		
	↓	↓	
	Objet	Outil	
(a)	oral	oral	congruent
(b)	oral	écrit	non-congruent
(c)	écrit	écrit	congruent
(d)	écrit	oral	non-congruent

Tableau 1 – Les configurations résultant de la nature orale ou écrite de l'objet et de l'outil

⁴ Jahanderie suggère une quatrième dimension : « human speech –as opposed to writing– has been present during most of the Homo sapiens' evolutionary history and, as such, must have influenced the evolution of the human brain» (1999 : 142).

Signalons tout d'abord qu'en neutralisant toute hiérarchisation entre oral et écrit, le tableau 1 se soustrait à la contrainte épistémologique fondamentale qu'imposerait la prise en compte de la primauté de l'oral. Une telle prise en compte dicterait en effet de privilégier impérativement (a) et (b) (les configurations encadrées) comme points de départ de la description en synchronie, accordant à (c) ou (d) une place de moindre importance. Toutefois, dans l'histoire, même récente, de la description de la langue française, c'est avant tout de la congruence de la configuration (c) que grammairiens et linguistes ont le plus largement tiré profit en commentant par écrit des exemples écrits, et ce au détriment du français parlé. En définitive comme le remarque Blanche-Benveniste (2003 : 317) : « lorsqu'il est question de la langue française, de sa grammaire et de son lexique, c'est en général de la langue écrite qu'il s'agit ». À priori, toute tentative d'accorder à l'oral la place qu'il devrait avoir dans une description de la langue en synchronie requerrait idéalement une configuration de type (a), permettant une description préservant la dimension sonore, définitoire de la langue parlée. La configuration (b) soulève en effet le problème délicat du transcodage de l'oral vers l'écrit, avec toute la perte qu'engendre nécessairement le passage du sonore au silence de l'écrit (voir Gadet, 1996 : 29s). Cependant la configuration (b) présente de nombreux avantages. En permettant de fixer définitivement n'importe quelle production langagière orale, l'écrit l'objectivise, la rend observable et analysable à souhait⁵, compensant ainsi les insuffisances de la mémoire à court terme face à la fugacité de l'oral (voir Blanche-Benveniste, 2003 : 321). Par ailleurs, depuis l'avènement de l'imprimerie, l'écrit constitue l'instrument privilégié de transmission à l'identique de productions langagières ayant fait l'objet d'une publication, avec toutes les étapes de filtrage et de reconnaissance – par une minorité sociale fortement lettrée – qu'implique tout processus éditorial. La diffusion des savoirs grammaticaux s'inscrit également dans cette histoire-là, où l'écrit joue un rôle primordial. En ce qui concerne l'objet-langue envisagé dans sa dimension orale, il a fallu attendre l'invention de l'enregistrement de la voix vers la fin du XIX^e siècle pour transcender la limitation spatiotemporelle inhérente à toute production orale. Signalons enfin que

⁵ Pour Auroux, Deschamps et Kouloughli (2004 : 62-63), historiquement, « ce qui fait véritablement démarrer la réflexion linguistique, c'est l'altérité, envisagée essentiellement du point de vue de l'écrit ». Remarquons cependant avec Hagège (1985 : 102) qu'en soi « l'écriture est une analyse linguistique à des degrés divers de conscience ».

la suprématie de l'écrit était d'autant plus difficile à éviter que malgré les possibilités offertes par l'enregistrement sonore, le stockage massif de données orales et leur indexation ne sont devenus possibles que récemment grâce aux progrès de l'informatique. Dès lors, il n'est pas étonnant que ces divers facteurs aient contribué à maintenir la multiplicité des statuts dont jouit encore l'écrit dans la linguistique contemporaine, à savoir celui 1) d'objet à décrire, 2) d'outil de description, 3) de transcription, 4) de reproduction et 5) de diffusion des connaissances.

Si l'on reconnaît à l'écrit ce statut privilégié au sein de la grammaire et de la linguistique contemporaine, il semble alors normal qu'il exerce une influence sur les analyses en raison de ses caractéristiques intrinsèques et de la manière dont il fait l'objet d'un apprentissage particulier se démarquant considérablement de l'acquisition, naturelle, de l'oral.

2.4. QUI DÉCRIT ? LE PASSÉ D'UN GRAMMAIRIEN ET D'UN LINGUISTE

Rappelons tout d'abord une évidence. Tout grammairien ou linguiste est par la nature même de son activité un individu fortement lettré, or «le rapport au langage, constitué dans le cadre d'une culture écrite scolaire, [est] au cœur des processus de réussite scolaire» (Lahire, 2008 : 12). Inévitablement, comme le souligne Coulmas (2003 : 14) : «linguists are [...] representative of literate society at large where writing provides the model for speech, rather than the other way around». À l'instar de toute pratique culturelle commençant dès le plus jeune âge, un tel modèle forge probablement en grande partie les représentations que l'individu se construit sur sa propre langue dans la mesure où «l'école exige la mise en œuvre d'un rapport réflexif au langage qui suppose une mise à distance d'un langage-objet, étudié en lui-même et pour lui-même à partir de divers savoirs scripturaux» (Lahire, 2008 : 11-12). Si un nombre considérable d'heures est requis pour la maîtrise de l'écrit tant en lecture qu'en écriture, à combien s'élèverait-il dans un système scolaire comme celui de la France ? Afin d'avoir une meilleure appréciation de l'impact possible de l'ensemble de la scolarisation sur les représentations qu'elle véhicule à propos de la langue, ses normes et ses usages, nous proposons ci-dessous un récapitulatif du nombre officiel d'heures imposées pour parvenir au baccalauréat :

INSTITUTION	ANNÉES	HEURES
École primaire	5	4230
Collège	4	3744
Lycée	3	2880
Total	12	10854

Tableau 2 – Nombre d’heures de scolarisation qu’impose la poursuite d’études supérieures en France⁶

À titre de comparaison, en prenant comme référence une journée de huit heures, 10854 heures correspondraient à trois ans et huit mois de scolarisation continue. Rappelons que ces calculs n’offrent qu’une approximation basse puisque tout élève – à fortiori celui s’orientant vers des études supérieures, comme le linguiste – lit et écrit en dehors de l’établissement scolaire qu’il fréquente. Il est clair que dans une société où la scolarisation est obligatoire, une telle durée ne peut que contribuer à la diffusion en son sein d’une certaine conception de la langue, influencée par l’écrit, médium d’autant plus important en milieu scolaire (puis universitaire) qu’il sert abondamment lors de l’évaluation.

La question serait maintenant de savoir si le linguiste (ou le grammairien) parviendrait à s’affranchir totalement de cette emprise de l’écrit pour décrire *objectivement* la langue telle qu’elle est pratiquée en synchronie tout en respectant le principe – consensuel – de la primauté de l’oral. Même si l’on reconnaît que la constitution d’un corpus d’observation supposé représentatif de la langue en synchronie soulève de nombreuses difficultés, il n’en demeure pas moins que toute quête de cohérence épistémologique imposerait d’accorder à la dimension parlée un statut privilégié par rapport à l’écrit. Mais est-ce effectivement le cas ?

2.5. DÉCRIRE QUOI ? (2) RETOUR SUR LA RÉALITÉ DE CE QUI EST DÉCRIT

Dès qu’on envisage la linguistique dans sa dimension empirique ou que l’on proclame comme Grevisse et Goosse (2008) dans *Le Bon usage* l’ambition de décrire «la langue réelle», on peut considérer que «l’observation sera adéquate si le choix effectué est représentatif de l’ensemble des faits de langue, c’est-à-dire s’il possède les mêmes propriétés dominantes» conduisant dès lors à «arrête[r] la collecte des

⁶ Ces estimations horaires sont calculées sur la base de 36 semaines annuelles. Les sites officiels consultés sont les suivants : <https://www.service-public.fr/> ; <http://www.education.gouv.fr/> ; <http://eduscol.education.fr/>.

observations lorsque celles-ci semblent ne plus apporter d'éléments nouveaux » (Lerot, 1993 : 15). Ce positionnement théorique – à priori souhaitable pour des raisons épistémologiques – peut alors donner lieu à plusieurs « manquements » dans les descriptions des grammaires, plus particulièrement celles touchant la langue parlée. En synchronie, on pourrait répertorier au moins les trois problèmes suivants :

- a) La grammaire omet de décrire une caractéristique de la langue parlée pourtant commune à une majorité des locuteurs.
- b) La grammaire décrit un trait langagier n'existant plus dans la pratique de la langue parlée de la quasi-totalité des locuteurs.
- c) La grammaire opte pour une formulation ou un ordre de présentation dans la description ne reflétant pas les pratiques de la langue parlée de la majorité des locuteurs pour le trait langagier considéré.

L'absence évoquée en a) s'avère probablement la plus difficile à mettre en évidence puisqu'il faut avoir une connaissance exhaustive des grammaires examinées pour parvenir à l'observer. Par ailleurs, il est normal qu'une certaine latence existe entre l'émergence éventuelle d'un trait particulier dans les pratiques langagières et sa description dans les grammaires linguistiques (et à fortiori pédagogiques). Nous proposerons cependant un exemple possible en relation avec le point b), et l'asymétrie de traitement qu'engendrerait tout « biais scriptural » (« written language bias » chez Linell, 2005) conduisant à privilégier l'observation de données écrites au détriment de celles du français parlé.

Le point b) soulève plusieurs difficultés et touche particulièrement la question de la synchronie et de son rapport avec la diachronie. À titre d'illustration, prenons la description suivante de l'usage de *ne* proposé dans la *Grammaire rénovée du français* :

Ne se passe de renfort [...] : [...] si le sémantisme du verbe est tel qu'une ébauche de négation dénonce l'incapacité du sujet à sortir d'inertie : je n'ose, je ne puis, je ne saurais = 'je ne puis absolument pas' [...] ou à briser d'initiative le mécanisme d'un mouvement perpétuel : Pierre ne cesse de courir... (Wilmet, 2007 : 229)

Que ce trait langagier soit encore compréhensible par des adultes en français contemporain semble à priori incontestable. Toutefois se pose la question de savoir l'état de langue qu'il décrit véritablement si l'on considère avec Wilmet (2007 : 12) lui-même que « le langage désigne la faculté qu'ont les humains de communiquer entre eux au moyen de signes essentiellement vocaux ». Combien de locuteurs francophones natifs

actuels ont, au cours de leur vie, articulé «je ne puis» en réponse à une question, ou utilisé la structure «*je ne puis* + Infinitif»? Probablement très peu⁷. En d'autres termes, envisager cette structure comme méritant d'être mentionnée dans une grammaire du français du XXI^e siècle ne se justifierait que par le fait qu'il est toujours possible de la rencontrer, et plus particulièrement à l'écrit⁸. Il semblerait donc que le souci d'exhaustivité des auteurs de grammaire les conduise à inclure de tels faits de langue en dépit d'une fréquence d'utilisation très basse en synchronie. Si l'ambition d'exhaustivité est effectivement à l'origine de la présence de ce trait de langue relevant d'un état de langue lointain (remontant au XI^e siècle d'après Marchello-Nizia, 1999 : 114-115), alors qu'en serait-il de faits de langue contemporains? La prise en compte de la primauté de l'oral, l'exigence de représentativité des descriptions assortie d'un désir d'exhaustivité imposeraient en effet d'accorder une attention privilégiée aux caractéristiques de la langue parlée contemporaine, à l'instar de celles signalées en italique dans l'exemple [1]:

[1] et là tu faisais tout franchement *enfin* ça t'apprend la life du travail *genre tu sais* [= tse] gérer *genre tu as* [= ta] un problème avec une photocopieuse ou *genre tu as* [= ta] une livraison *qui* arrive [= kaʁiv] *tu as* [= ta] un mec *qui t'appelle* de l'étranger *tu as* [ta] un fournisseur on faisait des salons à Maison&Objet *et tout c'était trop* bien et quand ils m'ont *licenciée économique* ça m'a mis un coup je m'en rappellerai toute ma vie⁹.

Notre propos n'est pas ici de questionner la légitimité d'intégrer des informations portant sur des usages archaïques de la langue, mais davantage d'interroger l'équilibre entre la place réservée à de telles informations et celles ayant trait au français parlé en synchronie (comme ceux utilisés en [1] par une locutrice de classe moyenne de 28 ans, originaire d'Ile-de-France). Par exemple dans le cas considéré ici, on pourrait souhaiter qu'une grammaire actuelle mentionne l'usage du *tu* générique utilisé en [1] en raison du fait qu'«en France comme au Canada, le XX^e siècle a vu se développer l'emploi de la 2^e personne générique, croissance qui semble se poursuivre encore aujourd'hui»

⁷ Selon Koch et Oesterreicher (2011 : 172): «im gesprochenen Französisch diese Möglichkeit nicht mehr existiert».

⁸ Ne serait-ce que – de manière quelque peu circulaire – dans les grammaires qui la mentionnent.

⁹ Extrait de l'émission *Les Pieds sur Terre* (25/01/2017) de France Culture.

(Barb ris, 2010 : 1846). Si l'absence d'une telle mention s'av re difficile   rep rer sans un examen minutieux de l'ensemble de l'ouvrage, on peut n anmoins affirmer qu'aucune information   ce propos n'appara t dans les pages consacr es aux pronoms personnels de la *Grammaire r nov e du fran ais* (Wilmet, 2007 : 58-60)¹⁰.

Pr cisons qu'au travers de ces deux exemples extr mes, il ne s'agit nullement de condamner la pr sence ou l'absence de tel ou tel type d'information mais de souligner l'asym trie dans la nature des descriptions. L' crit continue en effet de b n ficier d'un statut privil gi , rel guant le fran ais parl  au second plan en d pit de son importance primordiale dans les interactions quotidiennes au sein de la communaut  langag re (voir les statistiques fournies pour l'anglais dans la note 3).

Envisageons bri vement une autre dimension du probl me soulev  par la pr dominance de l' crit dans les analyses.   cet effet, consid rons la repr sentation sch matique de la figure 1, et certains des enjeux de la description – en synchronie et en diachronie – qu'elle met en  vidence.

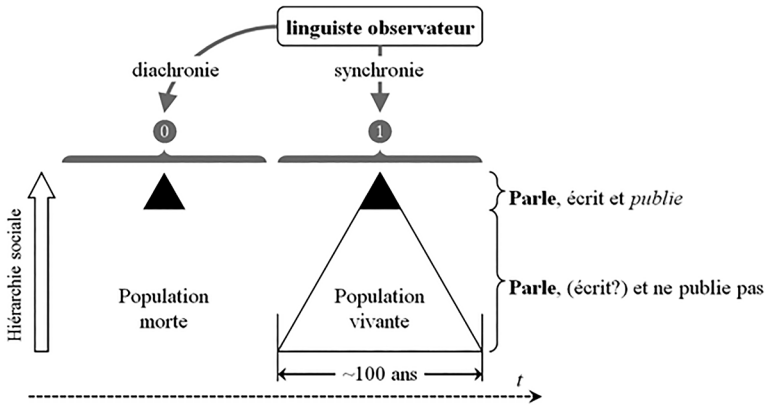


Figure 1 – Aper u des d fis du linguiste observateur dans la description de la langue

Pour l'observation en diachronie de la langue en  , les locuteurs ayant tous disparu, le linguiste observateur ne peut acc der   aucune donn e directe sur le fran ais parl  et doit par cons quent se contenter des  crits publi s ou plus rarement de manuscrits ordinaires retrouv s, la

¹⁰ Wilmet (2007 : 58) consacre en revanche une rubrique particuli re   la polyvalence du *on* envisag  comme « omnipersonnel ».

probabilité d'occurrence de ce second type étant d'autant plus réduite que le taux d'alphabétisation de l'époque étudiée est faible.

La situation optimale de description est bien entendu constituée par la possibilité pour l'observateur en ❶ d'accéder directement et massivement en synchronie aux données orales et écrites des pratiques langagières de la population vivante dont les locuteurs les plus âgés sont centenaires. Si (sauf pathologie) 100 % de la population parle, seule une minorité très réduite publie (> 3% ?). En d'autres termes, accorder une attention particulière aux écrits publiés biaise la description en synchronie à deux égards :

- 1) Si les pratiques scripturales d'une élite fortement lettrée méritent assurément d'être décrites en tant que pratiques langagières, elles ne constituent pas pour autant le reflet des fonctionnements naturels de la langue parlée ;
- 2) Analyser les écrits publiés, c'est mécaniquement se restreindre à l'observation de pratiques langagières minoritaires émanant d'une élite sociale (à laquelle appartiennent linguistes et grammairiens). S'ensuit un problème de surreprésentation très forte des pratiques de l'élite.

Si de telles limites s'avèrent indépassables en diachronie, en dehors des faits déjà mentionnés, existerait-il encore à notre époque d'autres biais induits par la prédominance de l'écrit normé dans les descriptions en synchronie du français contemporain ? Venons-en donc au point c). En nous concentrant sur deux traits langagiers emblématiques du rapport parlé/écrit (la négation, l'alternance *on/nous*), examinons la présentation et la formulation des descriptions proposées par quelques grammaires récentes du français rédigées par des linguistes.

2.5.1. L'alternance /pa/-/n(ə)...pa/ dans les énoncés négatifs¹¹

Bien que son ouvrage ne constitue pas une grammaire dans le sens le plus courant du terme, remarquons que dans les quatre pages qu'il consacre aux formes de la négation, Charaudeau (1992: 556-559) ne mentionne nulle part l'existence de la négation en /pa/, alors qu'est proposée une description du fonctionnement de *ne* seul. Si l'absence totale de mention d'un trait oral est probablement marginale dans les grammaires, l'influence implicite de l'écrit normé dans la description de

¹¹ Le libellé /nə... pa/ ou *ne... pas* représente tous les types de négation: *ne... plus/personne/rien*, etc.

la variante parlée est quant à elle beaucoup plus fréquente. À cet effet, examinons les descriptions suivantes, où les termes soulignés en gras par nos soins présentent un intérêt particulier :

[2] La négation totale s'effectue normalement au moyen de l'adverbe du degré plein *ne... pas* [...] Dans la **langue populaire** le premier élément de la négation est fréquemment **omis** [...] (Wagner et Pinchon, 1991 : 420)

[3] Le discours oral comporte certaines **simplifications**, comme l'**omission** régulière du *ne* négatif (*Tu veux ou tu veux pas ?*). (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 64)

[4] En français moderne, le discours **familier élimine** carrément *ne*. (Wilmet, 1997 : 515)

[5] Dans la langue parlée, surtout **familière**, le *ne* **disparaît** avec des fréquences variables [...] ce phénomène ne se manifeste dans l'écrit que pour rendre l'oral. (Grevisse et Goosse, 2008 : 1290)

S'il est facile de repérer la disqualification que véhiculent des formulations comme « familial », « populaire »¹², plus subtile à déceler s'avère en revanche la référence implicite à l'écrit normé au travers d'expressions comme « simplification », « omission », « élimin[ation] », « dispar[ition] ». En effet, *ne* peut être « omis », « supprimé », etc. qu'un élément dont on attendrait qu'il soit présent. Se pose toutefois la question de savoir si en synchronie, le *ne* doit effectivement être considéré comme présent par défaut. Qu'indiqueraient les études quantitatives à cet égard ?

En fusionnant les résultats d'analyses quantitatives de corpus de français parlé (France, Belgique, Suisse) s'étendant de 1967 à 2016, on relève que moins d'une négation sur cinq comporte le *ne* (16,77 % sur 20766 formes)¹³.

¹² Rey remarque ainsi : « Avant toute tentative pour définir la *norme*, la moindre considération lexicologique découvre derrière le terme deux concepts, l'un relevant de l'observation, l'autre de l'élaboration d'un système de valeurs, l'un correspondant à une situation objective et statistique, l'autre à un faisceau d'intentions subjectives » (1972 : 5). Bourdieu rappelle ainsi que « la notion de *langage populaire* [...] n'est définie que relationnellement, comme l'ensemble de ce qui est exclu de la langue légitime, entre autres choses par l'action durable d'inculcation et d'imposition assortie de sanctions qu'exerce le système scolaire » (2001 : 133).

¹³ Le propos n'est pas ici de dresser un bilan des études portant sur la négation en français parlé, mais d'offrir un aperçu quantitatif du maintien du *ne* dans la négation.

ÉTUDE	ÉPOQUE	RÉGION	N	AVEC <i>ne</i> ¹⁴	
Ashby (1976)	1967-68	Paris	1029	(574)	
Diller (1983)	1975	Béarn	641	(421)	
Ashby (1981)	1976	Tours	2818	(1031)	
Coveney (1996)	1980	Somme	2932	(551)	
Pooley (1996)	1983	Roubaix	3719	(260)	
Armstrong (2002)	1990	Lorraine	2501	(45)	
Pooley (1996)	1995	Nord	391	(4)	
Ashby (2001)	1995	Tours	1593	(250)	
Fonseca-Greber (2007)	1990-	Suisse	1982	50	
Péretz (1977)	1972-74	Paris	241	38	
Hansen (2004)	1989-93	Paris	727	67	
Malderez (2004)	1992-93	Oise	602	42	
van Compernelle (2009)	2005	Tours	670	38	
Meisner (2016)	2007-2009	France & Suisse	334	59	
Corpus Florale (2018) ¹⁵	2016-2017	France & Suisse	586	52	
			20766	3483	16,77%

Tableau 3 – Synthèse adaptée de Armstrong et Smith (2002); Fonseca-Greber (2007); Hansen et Malderez (2004); Meisner (2016 : 139); van Compernelle (2009)

Un tel résultat établit sans appel que la forme /nə... pa/ ne peut pas être envisagée comme la norme objective¹⁶ en synchronie, susceptible de subir les « simplifications de l'oral » conduisant à « l'omission régulière du *ne* négatif » (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 64). Par cohérence épistémologique, les descriptions [2] à [5] – fondées sur l'existence implicitement admise d'une négation en *ne... pas*, que seules les pratiques de l'écrit normé justifieraient – devraient, être reformulées en évoquant, à l'inverse, la « complexification de l'écrit normé » et l'« ajout » de *ne* (voir § 4). En d'autres termes, la véritable prise en compte de la norme objective imposerait une inversion dans la présentation des grammaires contemporaines afin de refléter les pratiques langagières

¹⁴ Les chiffres entre parenthèses ont été rétablis à partir des pourcentages fournis par Armstrong et Smith (2002 : 28).

¹⁵ <https://florale.unil.ch/> (pour une présentation du corpus, voir Surcouf et Ausoni, 2018).

¹⁶ « Il faut distinguer entre norme objective, observable, et norme subjective, système de valeurs historiquement situé. Dans le premier sens, lié à l'adjectif *normal*, il renvoie à l'idée de fréquence ou de tendance, [...], au contraire du second sens, reflété par les termes *normatif* ou *norme*, conforme à l'usage valorisé » (Gadet, 2007 : 28).

réelles des locuteurs dans leur quotidien et non pas la norme subjective probablement issue de la scolarisation et des représentations qu'elle véhicule sur la langue (voir Berrendonner, 2014 : 280-281)¹⁷. En définitive, en renvoyant implicitement à l'écrit, les descriptions actuelles du français en synchronie incluent une dimension diachronique du fonctionnement de la négation pour lequel les termes d'*omission*, *suppression*, etc. trouveraient toute leur justification au sein de l'histoire de la langue comme le synthétise le tableau ci-dessous (voir également Ashby, 1991 : 4) :

	NÉGATION TOTALE	NÉGATION PARTIELLE
IX ^e -X ^e	<i>non</i>	<i>non... nule/nonque</i>
XI ^e	<i>ne, n', nen ne... pas</i> (rare)	<i>ne... null/onques</i>
mi-XII ^e - fin XIII ^e	<i>ne, n', nen</i> (rare) <i>ne... mie/pas/point</i>	<i>ne... null/onques</i>
XIV ^e - mi-XVI ^e	<i>ne... pas/point/(mie) ne, n'</i> [oral ?? : <i>pas</i>]	<i>ne... null/aucun/jamais</i> [???
XVII ^e -XX ^e	écrit et oral soutenu : <i>ne... pas/point</i> (rare) oral quotidien : <i>pas</i>	écrit et oral soutenu : <i>ne... aucun/pas un/jamais</i> oral quotidien : <i>aucun/pas un/jamais</i>

Tableau 4 – Tableau chronologique des formes de la négation
(Marchello-Nizia, 1999 : 115)

Envisageons maintenant, beaucoup plus brièvement, le traitement de *on* dans les grammaires.

2.5.2. L'alternance *on/nous*

Avant d'examiner les descriptions proposées par les grammaires contemporaines, évoquons succinctement la perspective diachronique (sur la datation de l'usage de *on* dans son sens actuel, voir également Ayres-Bennett, 2001 : 170-172 ; King, Martineau et Mougeon, 2011) :

Du 17^eème au 20^eème siècles, le fait le plus important est sans doute le développement de l'emploi de *on* au lieu de *nous*, dont on a des témoignages dès le 17^eème siècle [...]. Le remplacement à l'oral de *nous* par *nous on* depuis la fin du 19^eème siècle accentue encore cette tendance : en français moderne oral (*nous on vient* s'est généralisé. (Marchello-Nizia, 1999 : 102).

¹⁷ Voir les résultats de l'expérimentation menée par Beaudichon et Lemaire (1972-1973 : 381), voir également Dufter et Stark (2007 : 118) ; Pohl (1972 : 109-110).

Damourette et Pichon observent effectivement cette substitution au début du ^{xx}e siècle et les réticences qu'elle suscitait (déjà) :

La parlure vulgaire et même le parler négligé de certaines personnes de la classe bourgeoise en arrivent à faire résolument de *on* un équivalent de l'adminicle *nous*. [...] Cette substitution de *on* à *nous* [...] est très fréquente dans la bouche des enfants et, dans beaucoup de familles de la classe cultivée, les parents ont à lutter contre elle par l'éducation. (Damourette et Pichon, 1911-1940 : 293 et 294-295, § 2345)

Plus récemment, Rivenc (1971 : 59) mentionne «la très haute fréquence relative du *on* s'expliqu[ant] par le fait que, dans la langue parlée, il tend de plus en plus à se substituer au *nous*». Blanche-Benveniste (2000 : 40) remarque quant à elle que «tous les locuteurs emploient actuellement *on* pour *nous*, y compris les hommes politiques dans leurs discours publics». C'est effectivement ce qu'établit l'étude quantitative sur un corpus conversationnel de 27 adultes cultivés de la classe moyenne de France et de Suisse de Fonseca-Greber et Waugh (2003 : 108) : «out of the 1348 times when speakers choose to express 1st plural meaning, in [...] 99% of the total 1st plural tokens, they do so with *on*, not *nous*», menant donc les auteures à conclure «irrespective of its ongoing use in written French, *nous*-1 is all but gone from European conversational French».

Fort de ces constats univoques, examinons maintenant quelques descriptions en synchronie dans les grammaires contemporaines (nous soulignons en gras les termes intéressants pour notre démonstration). S'il y a trois décennies Wagner et Pinchon (1991 : 213) écrivaient que «l'emploi systématique de *on* à la place de *nous* est un **vulgarisme**», les formulations à caractère axiologique¹⁸ se sont quelque peu atténuées :

[6] *on* [...] **remplace** *nous/vous* dans l'usager **familier**. (Wilmet, 1997 : 273)

[7] *On* désigne une ou plusieurs personnes bien déterminées [...] sans nuance particulière, comme concurrent de *nous*, surtout dans la **langue parlée familière**. (Grevisse et Goosse, 2008 : 964)

[8] La première personne du pluriel (*nous partons*) est fréquemment **remplacée** à l'oral, **familier** surtout, par *on*. (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 62)

¹⁸ À cet égard voir Berrendonner (1982 : 48s).

Remarquons le positionnement de Charaudeau (1992 : 130) qui se distancie quelque peu de ces disqualifications : «cet emploi est souvent considéré comme appartenant au langage familier, surtout lorsque *on* redouble *nous*». Le recours au passif dans la formulation semble trouver sa justification dans le fait qu'«il s'agit là d'une caractéristique du langage oral qui tend à s'étendre à l'écrit et que l'on trouve sous la plume des meilleurs auteurs contemporains» (Charaudeau, 1992 : 130). En d'autres termes, l'usage parlé deviendrait acceptable en raison de sa diffusion dans les normes contemporaines de l'écrit, valorisé, des «meilleurs auteurs». Quel que soit le statut accordé à l'usage de *on* dans l'écrit normé, une question demeure : est-il encore possible de qualifier de familier un trait langagier utilisé dans presque 100% (Fonseca-Greber et Waugh, 2003 : 108) des pratiques conversationnelles quotidiennes des locuteurs en synchronie ? Outre la question du niveau de langue, évoquer un remplacement de *nous* par *on* (ex. [6] et [8]), c'est là encore sous-entendre que *nous* constituerait la forme première, s'imposant par défaut, et par conséquent remplaçable par *on*.

3. BILAN DE CET EXAMEN

Si l'on considère la norme (objective) comme représentant l'«état habituel, conforme à la majorité des cas» (*Petit Robert*, 2009), d'un point de vue épistémologique, toute quête d'objectivité scientifique dans la description d'un fait de langue en synchronie devrait alors s'étayer sur une évaluation quantitative de son degré d'implantation effectif au sein de la communauté langagière examinée. Une telle stratégie autoriserait ainsi la mise en évidence de la pratique majoritaire¹⁹ selon les dimensions de variation du tableau 5, que nous remplissons ici pour les variantes ...*pas/ne... pas, on/nous*, en nous fondant sur notre intuition de locuteur natif, et ce à titre purement illustratif²⁰ :

¹⁹ Ce positionnement ne nous empêche pas pour autant d'adhérer à la réserve émise par Auroux : «Si nous savons que 80% des locuteurs d'un groupe donné utilisent telle forme linguistique et que nous disposons d'un métalangage théorique apte à reconnaître et décrire, voire engendrer cette forme, nous pourrions certainement prédire avec une bonne approximation le comportement linguistique [...] *Mais nous n'aurons certainement pas expliqué pourquoi cette forme existe, pourquoi elle est utilisée par ces locuteurs-là, et surtout nous n'aurons pas justifié que nous puissions avancer que cette forme est correcte*» (1998 : 241, nous soulignons).

²⁰ Il est clair que ce remplissage n'a aucune valeur scientifique et demanderait à être étayé par des études.

DIMENSION X ²¹ :			<i>...pas</i>	<i>on</i>
1) géographique	(diatopique)		oui	oui
2) sociale	(diastatique)		oui	oui
3) situationnelle	(diaphasique)		oui	oui
4) temporelle	a) en synchronie	(générationnelle)	oui	oui
	b) en diachronie	α) proche (XIX ^e)	oui	non ?
		β) lointaine (XVI ^e)	non	non
5) médiale ²²	(diamésique)		varie	varie

Tableau 5 – Les variantes... *pas*, *on* sont-elles majoritaires dans la dimension X ?

En tant qu'«outil d'objectivation» quantitatif, un tel tableau permettrait probablement d'établir qu'en synchronie, les variantes *...pas* et *on* constituent effectivement les formes par défaut, par rapport auxquelles les autres, moins fréquentes (*ne... pas*, *nous*), devraient être définies. Dès lors, quelles pourraient être les alternatives épistémologiquement cohérentes pour la description ?

4. LES ALTERNATIVES POSSIBLES POUR DES DESCRIPTIONS ÉPISTÉMOLOGIQUEMENT COHÉRENTES

La première option consisterait à respecter la primauté de l'oral, en hiérarchisant la présentation. Dans le cas de la négation, on obtiendrait ainsi les présentations alternatives suivantes, où la forme du français parlé, première, servirait de base pour la description du fonctionnement de l'écrit, soit schématiquement²³ :

²¹ Les dimensions sur fond grisé concernent la communauté langagière vivante. La dimension médiale ne peut jamais concerner tous les locuteurs, puisqu'elle nécessite la maîtrise de l'écrit, inaccessible à l'ensemble des enfants préscolarisés, et peu pratiquée par une frange importante de la population.

²² Koch et Oesterreicher font la différence entre «l'aspect médial et l'aspect conceptionnel d'un énoncé» dans la mesure où «la réalisation médiale, phonique ou graphique, est, en principe, indépendante de l'allure linguistique de l'énoncé» (2001 : 585). Rappelons toutefois qu'il y a une asymétrie ontologique entre la réalisation «phonique» (naturelle) et la réalisation «graphique» (nécessairement technologique, et requérant un apprentissage spécifique).

²³ Ces propositions sont bien entendu purement illustratives. La prise en compte de la diversité des types d'oraux et d'écrits (voir Gadet, 1996 ; Koch et Oesterreicher, 2001 ; Peytard, 1970, 1971) amènerait à nuancer ces présentations, mais là n'est pas notre propos.

Option ❶ :

[9] Dans le français parlé, la négation s'exprime normalement sous la forme V +/pa/, et occasionnellement /n(ə)/ + V+/pa/, notamment par le biais de l'écrit oralisé²⁴, vestige probable d'un état antérieur de langue.

[10] Dans l'écrit normé, on **ajoute** normalement *ne* à la négation orale, soit *ne* + V + *pas*. La négation orale V + *pas* se rencontre également dans l'**écrit non-normé**.

La seconde option ne proposerait quant à elle aucune hiérarchisation entre le parlé et l'écrit, traités indépendamment :

Option ❷ :

[11] Dans le français parlé, la négation s'exprime normalement sous la forme V +/pa/. Diachroniquement, elle s'exprimait à l'aide de /nə/ + V +/pa/, dont il reste des vestiges.

[12] Dans l'écrit normé, la négation s'exprime normalement sous la forme *ne* + V + *pas*, et occasionnellement la forme V + *pas* dans les écrits **non-normés**.

Des présentations conformes à la même logique pourraient bien entendu être proposées pour l'alternative *on/nous*. Ainsi selon la première option, *on* serait présenté en priorité, menant, pour l'écrit, à une formulation du type : « Dans l'écrit normé, *on* est souvent **remplacé** par *nous* ».

Quelle que soit la solution retenue parmi ces deux options, elle permettrait de contourner le paradoxe souligné par Linell :

We can talk about a paradox in modern linguistics : one claims the absolute primacy of spoken language, yet one goes on building theories and methods on ideas and experiences of a regimented, partly made-up language designed for literate purposes and overlaid with norms proposed by language cultivators, standardisers and pedagogues. All this amounts to a deeply ingrained contradiction based on a veritable reversal of priorities. (Linell, 2005 : 30)

À titre d'illustration, arrêtons-nous pour finir sur la *Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : xxix), qui se « destin[e] à tous ceux que leurs travaux ou leurs activités amènent à aborder le français contemporain dans une optique résolument linguistique ». Si la richesse et la qualité de ses analyses justifient à elles

²⁴ Envisagé comme « type de réalisation dans lequel une phase d'émission orale succède à une phase de production écrite non spontanée » (Boulanger et al., 1972 : 6).

seules son succès éditorial, l'«optique résolument linguistique» ne préserve pas pour autant les auteurs du paradoxe épinglé par Linell (voir également les remarques de Siouffi et Steuckardt, 2007 : xii-xiv). En effet, Riegel, Pellat et Rioul (2009 : 55) semblent déplorer que «l'oral et l'écrit ne sont pas égaux devant la norme. [...] La norme du français est établie sur le modèle de l'écrit. [...] L'oral est critiqué par la norme prescriptive», point de vue clairement explicité quelques lignes plus loin, où il est notamment fait mention des aprioris négatifs véhiculés par certains termes :

L'expression de *français parlé* est ambigüe : elle désigne objectivement le français utilisé quand on parle (message sonore) ; mais elle est connotée négativement et en vient, comme synonyme de *populaire* ou de *familier*, à désigner un français relâché, dégradé, en un mot dévalorisé par la norme. Cette attitude normative brouille la description de la langue, en la fondant sur l'opposition d'un français parlé « fautif » et d'un français écrit « correct », tous deux étant rapportés à la norme écrite. (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 55-56)

Rappelons à cet égard l'exemple [3] examiné plus haut :

[3] La première personne du pluriel (*nous partons*) est fréquemment remplacée à l'oral, familier surtout, par *on*. (*Ibid.* : 62)

Nous sommes ici au cœur du paradoxe évoqué par Linell (2005). En dehors du fait que – pour reprendre à notre compte l'avertissement de Riegel, Pellat et Rioul (2009 : 55-56) – « cette attitude normative brouille la description de la langue », elle tend à véhiculer des représentations conservatrices sur le fonctionnement du français en synchronie, en raison de la capacité de l'écrit à perpétuer des états antérieurs de la langue²⁵. S'ensuit le risque d'un décalage temporel dans la description²⁶ du trait

²⁵ Laks relève ainsi que «quels que soient [...] les efforts des linguistes attachés à démontrer l'existence et la spécificité d'une syntaxe de l'oral, la syntaxe et la grammaire se saisissent d'abord et de façon immédiate dans l'écrit. Or de l'écrit il existe un corpus qui pour n'être pas totalement clos, homogène et invariant de grammairien à grammairien n'en est pas moins circonscriptible. Ce corpus constitué de *strates historiques correspondant à des états de langue plus anciens* constitue par lui-même un conservatoire de ce qui se définit avec quelque pléonasme comme *le bon usage*» (2002 : 5, nous soulignons).

²⁶ Ce qui, circulairement, tend à forger des représentations sur la langue susceptibles d'avoir de véritables répercussions sur les pratiques, notamment au travers de l'écrit oralisé, fortement pratiqué par les professionnels de la parole dans les médias, et entendu au quotidien par des millions d'auditeurs, qui lui accordent de surcroît une valeur de prestige.

langagier lorsqu'il est envisagé prioritairement sous son aspect écrit. En ce sens, que ce soit pour des raisons épistémologiques, linguistiques, ou pédagogiques, l'option ❶ permettrait de contourner cet écueil, et, en synchronie, offrir des descriptions plus conformes à la réalité des pratiques langagières.

Terminons par une question. Quelles descriptions du français contemporain pourrait bien proposer un linguiste analphabète²⁷ ? Il est probable qu'elles se révéleraient beaucoup plus utiles au diachronicien du XX^e siècle que les nôtres...

RÉFÉRENCES

- ARMSTRONG, Nigel, et SMITH, Alan, «The influence of linguistic and social factors on the recent decline of French *ne*», *Journal of French Language Studies* 12-1, 2002, p. 23-41.
- ASHBY, William J., «When does variation indicate linguistic change in progress?», *Journal of French Language Studies* 1-1, 1991, p. 1-19.
- AUROUX, Sylvain, *La raison, le langage et les normes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.
- AUROUX, Sylvain, DESCHAMPS, Jacques, et KOULOUGHLI, Djamel, *La philosophie du langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.
- AYRES-BENNETT, Wendy, «Socio-historical linguistics and the history of French», *Journal of French Language Studies* 11-02, 2001, p. 159-177.
- BARBÉRIS, Jeanne-Marie, «*Quand t'es super bobo...* La deuxième personne générique dans le français parisien des jeunes», Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2010, 2010, 19 p., DOI: <https://doi.org/10.1051/cmlf/2010258>.
- BEAUDICHON, Janine, et LEMAIRE, Françoise, «Acquisition de la négation considérée sous différents aspects chez l'enfant de 3 à 8 ans», *Bulletin de Psychologie* 26, 1972-1973, p. 375-382.
- BENZITOUN, Christophe, «Et si demain on voulait élaborer une grammaire du français parlé sur corpus... La question des données», *Verbum* 30-4, 2008, p. 329-342.
- BERRENDONNER, Alain, *L'Éternel grammairien. Étude du discours normatif*, Berne, Peter Lang, 1982.
- BERRENDONNER, Alain, «De la norme en classe» dans *Enseignement du français : les apports de la recherche en linguistique*, éd. M. Avanzi, et al., Bruxelles, Peter Lang, 2014, p. 279-289.

²⁷ Voir à cet égard le témoignage éclairant d'un Louisianais francophone analphabète à propos de la liaison dans Morin (2005 : 14).

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, *Approches de la langue parlée en français*, Gap/Paris, Ophrys, 2000.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, «La langue parlée» dans *Le Grand Livre de la Langue française*, éd. M. Yaguello, Paris, Seuil, 2003, p. 317-344.
- BOULANGER, C., et al., «Le discours oral», *Mélanges pédagogiques*, 1972, p. 1-14.
- BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.
- CAPPEAU, Paul, «Qu'est-ce qu'un bon exemple (oral)?», *Travaux linguistiques du Cerlico* 23, 2010, p. 119-132.
- CHARAUDEAU, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.
- COULMAS, Florian, *Writing systems: an introduction to their linguistic analysis*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2003.
- DAMOURETTE, Jacques, et PICHON, Édouard, *Des Mots à la Pensée*, tome VI, Paris, D'Artrey, 1911-1940.
- DUBOIS, Jean, et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.
- DUFTER, Andreas, et STARK, Elisabeth, «La linguistique variationnelle et les changements linguistiques *mal compris*: le cas du *ne* de négation» dans *Études sur le changement linguistique en français*, éd. B. Combettes et C. Marchello-Nizia, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2007, p. 115-128.
- FONSECA-GREBER, Bonnie, «The Emergence of Emphatic 'ne' in Conversational Swiss French», *Journal of French Language Studies* 17-03, 2007, p. 249-275.
- FONSECA-GREBER, Bonnie, et WAUGH, Linda R., «The subject clitics of Conversational European French» dans *A Romance Perspective on Language Knowledge and Use. Selected papers from the 31st Linguistic Symposium on Romance Languages (LRSL), Chicago, 19-22 April 2001*, éd. R. Núñez-Cedeño, L. López, et T. Cameron, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2003. p. 99-117.
- GADET, Françoise, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1996.
- GADET, Françoise, «Une distinction bien fragile: oral/écrit», *Tranel* 25, 1996, p. 13-27.
- GADET, Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007.
- GREVISSE, Maurice, et GOOSSE, André, *Le Bon Usage. Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2008.
- HAGÈGE, Claude, *L'homme de paroles*, Paris, Fayard, 1985.
- HANSEN, Anita Berit, et MALDEREZ, Isabelle, «Le *ne* de négation en région parisienne: une étude en temps réel», *Langage et société* 107, 2004, p. 5-30.
- JAHANDERIE, Khosrow, *Spoken and Written Discourse: a Multidisciplinary Perspective*, Stamford, Ablex, 1999.

- KING, Ruth, MARTINEAU, France, et MOUGEON, Raymond, «The interplay of internal and external factors in grammatical change: First-person plural pronouns in French», *Language* 87-3, 2011, p. 470-509.
- KOCH, Peter, et OESTERREICHER, Wulf, «Langage parlé et langage écrit» dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik. Band I/2 - Methodologie (Sprache in der Gesellschaft/Sprache und Klassifikation/Datensammlung und Verarbeitung)*, éd. G. Holtus, M. Metzeltin et C. Schmitt, Tübingen, Max Niemeyer, 2001, p. 584-627.
- KOCH, Peter, et OESTERREICHER, Wulf, *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Berlin, De Gruyter, 2011.
- LAHIRE, Bernard, *La raison scolaire: école et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- LAKS, Bernard, «Description de l'oral et variation: la phonologie et la norme», *L'Information Grammaticale* 94, 2002, p. 5-10.
- LEROT, Jacques, *Précis de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1993.
- LINELL, Per, *The written language bias in linguistics: its nature, origins, and transformations*, New York, Routledge, 2005.
- MARCELLO-NIZIA, Christiane, *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*, Paris/Gap, Ophrys, 1999.
- MARTIN, Robert, *Comprendre la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.
- MEISNER, Charlotte, *La variation pluridimensionnelle: une analyse de la négation en français*, Berne, Peter Lang, 2016.
- MORIN, Yves Charles, «La liaison relève-t-elle d'une tendance à éviter les hiatus?», *Langages* 158, 2005, p. 8-23.
- PEYTARD, Jean, «Oral et scriptural: deux ordres de situations et de descriptions linguistiques», *Langue française* 6, 1970, p. 35-47.
- PEYTARD, Jean, «Pour une typologie des messages oraux» dans *La grammaire du français parlé*, éd. A. Rigault, Paris, Hachette, 1971, p. 161-176.
- POHL, Jacques, *L'homme et le signifiant*, Bruxelles/Paris, Labor/Nathan, 1972.
- REY, Alain, «Usages, jugements et prescriptions linguistiques», *Langue française* 16, 1972, p. 4-28.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- RIVENC, Paul, «Lexique et langue parlée» dans *La grammaire du français parlé*, éd. A. Rigault, Paris, Hachette, 1971, p. 51-69.
- SAUSSURE (de), Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1994 [1916].
- SIOUFFI, Gilles, et STEUCKARDT, Agnès, «Présentation» dans *Les linguistes et la norme: aspects normatifs du discours linguistique*, éd. G. Siouffi et A. Steuckardt, Berne, Peter Lang, 2007, p. VII-XXIII.

- SOUTET, Olivier, *Linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.
- SURCOUF, Christian, et AUSONI, Alain, «Création d'un corpus de français parlé à des fins pédagogiques en FLE: la genèse du projet FLORALE», *EDL (Études en didactique des langues)* 31, 2018, p. 71-91.
- TRASK, R. Larry, *Language and Linguistics. The Key Concepts (2nd Edition)*, Oxon/New York, Routledge, 2007.
- VAN COMPERNOLLE, Rémi A., «Emphatic *ne* in informal spoken French and implications for foreign language pedagogy», *International Journal of Applied Linguistics* 19-1, 2009, p. 47-65.
- WAGNER, Robert Léon, et PINCHON, Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991.
- WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997.
- WILMET, Marc, *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck, 2007.
- WORTHINGTON, Debra L., et FITCH-HAUSER, Margaret E., *Listening: processes, functions, and competency*, Oxon, Routledge, 2018.

La question de la diffusion de la norme du français est au cœur de nombreuses recherches en linguistique historique. Cet ouvrage offre des regards croisés sur la manière dont la sélection de la variété de français considérée comme légitime à enseigner et à transmettre s'opère au cours de l'histoire et dont elle est représentée dans différents types d'ouvrages de référence. Ses contributions réinterrogent les acquis de la linguistique historique sur la base d'éléments (socio)linguistiques, didactiques et/ou épistémologiques et contribuent ainsi à affiner et parfois à remettre en question des théories établies de longue date.

L'ouvrage montre également comment l'usage peut infléchir le discours théorique ou inversement par quelles stratégies les discours normatifs de certains auteurs parviennent parfois à influencer la réalité de la langue.

Dorothee Aquino-Weber est adjointe à la direction au Glossaire des patois de la Suisse romande et chargée d'enseignement en linguistique historique ; Sara Cotelli Kureth est directrice du Centre de langues et maître d'enseignement et Carine Skupien Dekens est professeure titulaire à l'Institut de Langue et Civilisation françaises, toutes les trois à l'Université de Neuchâtel.